



Comment trouver un **kinésithérapeute** pour mon **bébé** ou mon **nourrisson** ? les **week-end et jours fériés** proche de mon domicile*

www.arbam.fr



Ce service fonctionne les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 8h à 20h pendant la saison épidémique de bronchiolite.



Les kinésithérapeutes de garde reçoivent les enfants jusqu'à 3 ans sur présentation obligatoire de l'ordonnance établie par le médecin. Possibilité d'une téléconsultation avec notre médecin de garde

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur



KINÉSITHÉRAPIE
RESPIRATOIRE ADULTES
BPCO (Broncho Pneumopathie
Chronique Obstructive)



KINÉSITHÉRAPIE
RESPIRATOIRE ENFANTS
Bronchiolite, asthme et mucoviscidose



RAAC
Retour des patients à domicile
Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie
(Orthopédique et pulmonaire -BPCO)



AUTRES PATHOLOGIES
Lombalgie, Petite entorse,
rééducation vestibulaire

*Cette garde n'a pas vocation à remplacer votre Masseur-Kinésithérapeute habituel, mais de vous offrir une solution alternative en cas d'absence ou d'impossibilité de celui-ci



PARTICIPEZ LE TEMPS D'UN WEEK-END À UNE MISSION DE SANTÉ PUBLIQUE AVEC L'ARBAM.

Offrir une réponse aux besoins de soins non programmés de la population aux heures de fermeture habituelles des cabinets libéraux : pendant la période d'épidémie de bronchiolite.

1 Week-end de garde par saison

La prise d'une garde, même pour un seul week-end dans l'année permet un suivi confraternel* et continu des soins de kiné respiratoire de l'enfant malade, et participe à la pertinence des parcours de santé de nos petits patients. *Vous permettez à un collègue de travailler également un seul week-end dans l'année en gérant le bébé de chacun.

Séance AMK 8,5 + F
25,90€ par séance

Un bilan initial
23,01 €

Par week-end de garde
120 €

La prise d'une garde pour un weekend dans l'année, de 8h à 20h indemnisée 60€/jour plus la séance à AMK 8,5 + F soit 25.9€ ainsi que le diagnostic initial obligatoire (bilan) à AMK 10.7 soit 23.01€.

Je fais de la kiné respi du lundi au vendredi mais pas le week-end parce que ça ne m'arrange pas :

ARBAM : cas d'absence ou de besoin (formation, vacances, grossesses, maladie, obligation personnelle...), je sais que je peux adresser mes patients vers un confrère de garde qui pratique la kiné respi. En bon confrère que je suis, je prends le temps de l'appeler pour l'informer sur les patients que je lui adresse et le remercier par la même occasion. Inversement, je me rends disponible pour les patients envoyés par les confrères quand je suis de garde.

LE SERVICE RENDU À L'USAGER

Un self-service pour l'usager, qui peut m'imposer des horaires, des déplacements ou un mode de prise en charge.

ARBAM : Un dispositif qui permet d'assurer une continuité dans le parcours de soins de l'usager, week-end, jour férié, sortie d'hospitalisation, absence d'un confrère... Je décide des conditions de prise en charge, heure de RDV, conditions d'accueil, je fais mon emploi du temps pendant la garde comme je le désire, en me rendant joignable aux horaires prévus.

LE LIEN VILLE-HOPITAL

Une pratique ambulatoire exclusive et parfois un peu isolée. Je fais mes patients et je travaille seul. Si l'hôpital me contacte en dehors d'une garde, je ne donne pas suite à la demande de prise en charge.

ARBAM : Travailler en transversalité avec des partenaires identifiées qui peuvent m'adresser des patients, notamment l'hôpital qui peut me contacter pour organiser la sortie d'un patient. Je participe ainsi à la désaturation des services hospitaliers d'urgences et de pédiatrie. Par la même occasion, j'identifie les médecins spécialistes prescripteurs auxquels j'adresserai sûrement un jour mes patients, et je participe à des non-dépenses financières grâce au relais ambulatoire.

Une formation spécialisée en kinésithérapie respiratoire du nourrisson. Renseignement sur le site de l'arbam

Jean-Fabien LAZARO - Président de l'ARBAM

@arbam@orange.fr

06 49 54 42 18

www.arbam.fr